

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Arrêté du 19 juillet 2016 portant délégation de signature

NOR : AFSX1630573A

Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Vu l'article 18 du décret n° 2006-501 du 3 mai 2006, modifié par le décret n° 2016-783 du 10 juin 2016, relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2015 de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, du ministre de l'intérieur, de la ministre de la décentralisation et de la fonction publique, du secrétaire d'État chargé du budget et de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion portant nomination de M. Marc Desjardins, administrateur général, comme directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu la délibération n° 2014-03 du 13 mars 2014 du comité national fixant les conditions de délégation de signature du directeur de l'établissement public FIPHFP ;

Vu la décision de nomination du 15 juin 2016 de Mme Hélène Berenguier en qualité de directrice adjointe du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Hélène Berenguier, directrice adjointe du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, à l'effet de signer, au nom du directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, tous actes, décisions, contrats, correspondances, conventions, marchés, ordres de recettes et de dépenses relatifs à l'activité du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Desjardins, délégation est donnée à Mme Christelle de Batz, secrétaire générale du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, à l'effet de signer, au nom du directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, tous actes, décisions, contrats, correspondances, conventions, marchés, ordres de recettes et de dépenses relatifs à l'activité du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Fait le 19 juillet 2016.

Le directeur de l'établissement public,
M. DESJARDINS